Vol. XLI   Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 26 Juin 1912.   No. 34

ABONNEMENT
[illegible] .... $1.00 par année
[illegible] .... 1.50 "
[illegible] .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
[illegible], par ligne .... 12 cents
[illegible] .... 8 "

[illegible] 25 cents chacune

AVIS [illegible] 62, rue du Cardinal-[illegible], à Paris, qui a seule la [illegible] responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS,
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur,
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Rapport de la Commission des Telephones de la Province

"Comme résultat de notre enquête nous devons dire que le service de téléphone de la province du Manitoba est bien construit et bien outillé; qu'un bon service a été donné au public; que le système généralement parlant a été administré d'une façon extravagante et que l'on pourrait épargner une somme considérable par une gérance économique; qu'il n'y a pas eu un bon système de comptabilité et de rapports dans les différents départements; que l'augmentation des taux proposée et le système mesuré ne sont pas nécessaires pour mettre le système sur une base solide et que le système automatique demande une considération plus minutieuse et plus approfondie."

Ce qui précède est la conclusion du rapport des commissaires de la Commission Royale chargée d'examiner le système du téléphone de la province du Manitoba.

Le rapport est un document considérable.

En voici quelques extraits:

"Les commissaires assurent que dans l'administration du système ils ont été laissés tout à fait libres de toute intervention ou commandement extérieurs et qu'ils en ont conduit l'administration tout-à-fait comme il leur semblait bon, en un mot, comme l'a dit un des commissaires, ils ont administré le système comme étant absolument sous le contrôle de la Commission, et aussi librement qu'ils l'auraient fait si le système avait été une corporation privée."

Vos commissaires en accomplissant leur ouvrage tel qu'indiqué plus haut ont examiné très soigneusement tous les départements dans Winnipeg, et autant que possible les rapports se rapportant au système de téléphone dans toute la province et dans Winnipeg."

Un grand nombre de commentaires ont été faits à propos de l'augmentation des taux dans la province.

Durant notre enquête nous avons donné une attention spéciale à cette partie de la question. Nous trouvons qu'il est vrai comme il a été dit, que le nombre des appels par ligne, spécialement dans Winnipeg est plus considérable qu'ailleurs et nécessite nécessairement une augmentation dans le coût du traffic.

Nous trouvons aussi que dans Winnipeg il y a une grosse proportion de téléphones résidentiels.

Nous trouvons cependant, que la disproportion n'est pas aussi grande que l'indique les chiffres des commissaires donnés comme une des raisons pour la quelle il était nécessaire d'augmenter les taux.

Nous croyons qu'il n'est pas nécessaire de continuer les taux maintenant partiellement en force, et qui affecteront automatiquement tous les abonnés le 1er Juillet prochain.

Taft vs Roosevelt

Après une lutte sans précédent dans les annales du parti républicain, William Howard Taft a été choisi par la convention républicaine comme candidat à la présidence des Etats-Unis. Les supporteurs de M. Roosevelt n'ont pas accepté cette nomination et ont déclaré révolte. Ils se sont réunis immédiatement après à "Orchestra Hall", se sont formés en convention et ont choisi immédiatement Théodore Roosevelt comme leur porte-étendard pour l'élection prochaine. Après tant de victoires il est évident que M. Roosevelt a grand peine à avaler la pilule que vient de lui administrer le président actuel.

SEANCE AU COLLEGE

Mercredi, le 19 juin, avait lieu au Collège de St-Boniface, une séance dramatique qui lui fait honneur. Les Universitaires de notre ville jouèrent avec un brio remarquable la spirituelle comédie de Théodore Botrel, "A qui le Neveu?" Tous les rôles, oncles, neveux, fils, concierge et usurier furent joués avec un naturel enlevant. Le R. P. Longpré S. J., directeur du théâtre a droit d'être fier de ces élèves.

Les entr'actes furent remplis par des chansons canadiennes, harmonisées par le Dr. Ed. Desjardins. Le chœur des élèves sous la direction d'un artiste tel que le R. P. Vandandaigne S. J. devait se faire admirer: aussi sentait-on les jouissances de l'auditoire qui passaient dans ses applaudissements.

M. le Lieutenant-Gouverneur Cameron présida la séance, ayant à sa droite Sir Joseph Dubuc, décoré l'avant-veille du titre de K. B. Le R. P. Recteur, par une délicate attention, pensa qu'il devait saisir l'occasion de la séance pour offrir ses félicitations à celui qui depuis 42 ans, représente si bien l'élément canadien-français et le catholicisme au Manitoba. Antonio de Margerie, philosophe de 1ère année, présenta avec une distinction parfaite l'adresse qui suit:

A Sir Joseph Dubuc, B. C., L., L. L. D., K. C., K. B

Sir Joseph,

L'honneur insigne que vient de vous conférer Sa Majesté Georges V, notre bien-aimé Roi, ne peut nous laisser insensible.

Le Collège de Saint-Boniface vous est uni par des liens trop nombreux et trop étroits pour que l'honneur de votre nom ne devienne pas sa gloire.

Comme représentant du Collège au Conseil Universitaire vous occupez le poste de Vice-Chancelier de l'Université depuis 20 ans. Cinq de vos fils sont les fils de notre Alma Mater, et vos petits fils, Jean et Gustave, en sont les enfants gâtés.

Aussi, avec quel empressement nous saisissons l'opportunité de remercier le Roi dans la personne de son distingué représentant, l'Honorable Douglas Cameron d'avoir daigné se souvenir de vos mérites.

Oui, Monsieur le Gouverneur, nous vous exprimons toute notre gratitude de ce que Sa Majesté, le Roi d'Angleterre ait ainsi récompensé son loyal et dévoué sujet en l'appelant à prendre place dans les rangs de ses vaillants chevaliers de la couronne.

Sir Joseph Dubuc, nous le disons avec fierté, l'a bien mérité. Depuis 42 ans qu'il dépense ses énergies et prodigue ses talents pour la cause du Roi dans notre Province du Manitoba—la mère de l'Ouest.

Tour à tour écrivain, légiste, député, orateur de la Chambre, Ministre de la Couronne, juge, administrateur de la Province, partout et toujours Sir Joseph a été par son honnêteté, son ardeur au travail, son dévouement à la chose publique, le sujet britannique sans peur et sans reproche Sa Majesté le Roi a donc décoré le mérite en décorant Sir Joseph Dubuc.

A vous, Lady Dubuc, nous offrons aussi nos félicitations. Nous sommes bien jeunes pour mesurer et peser les mérites de la femme dans les honneurs du mari, mais nos maîtres nous disent tant de bien de nos mères, ils nous les font tant aimer que nous osons conclure que les mérites de Sir Joseph Dubuc sont les nôtres et que par conséquent sa distinction royale devient la vôtre.

Et à nos frères aînés, Messieurs Joseph, Gustave, Lucien, Antonin et Albert, comme à Madame Bourgouin et aux autres dames de la famille, nous disons: Si vous êtes fiers de M. votre Père, nous, nous sommes fiers comme vous et avec vous, par vous et pour nous.

En terminant, Sir Joseph, nous vous remercions bien cordialement d'avoir daigné vous rendre à notre invitation, malgré vos fatigues et le long voyage que vous entreprendrez demain matin. Aussi, serions-nous bien indiscrets—et nous tenons absolument à ne pas l'être—si nous attendions de vous un discours. Et encore une fois, croyez à notre gratitude comme à notre considération.

Votre présence, ce soir, est pour nous toute une leçon comme elle est notre joie et notre bonheur. Merci.

Les Elèves du Collège de St-Boniface.

Gustave Dubuc et Jean Bougonin offrirent un superbe bouquet de roses à Lady Dubuc, et dans un dialogue tout ravissant de naïveté, ils félicitèrent leur grand maman.

Sir Joseph répondit à l'addresse en rappelant que cette distinction royale qu'il venait de recevoir, il l'acceptait avec d'autant plus de gratitude et de fierté qu'il sentait bien que c'était l'élément canadien et catholique qui était honoré dans sa personne.

Après la comédie française vint la pièce anglaise, des extraits de Jules César!

M. Zotique Bertrand et son orchestre était chargé de la partie musicale. Ces artistes, comme toujours, furent à la hauteur de la circonstance.

Le lendemain dans une salle bien remplie avait lieu la distribution des prix.

Vendredi matin les élèves partaient en vacances, gais, contents, comme des oiseaux qu'on met en liberté.

La Fete St-Jean-Baptiste

A WINNIPEG

Notre fête nationale sera célébrée lundi, le 1er juillet.

Dans l'avant-midi, grand' messe à l'église du Sacré-Cœur.

Dans l'après-midi, pique-nique au parc Kildonan où un programme élaboré sera exécuté: Jeux, courses, etc. Il y aura des amusements pour satisfaire tous les goûts.

Qu'on se le dise.

Municipalite St Vital

La nomination pour l'élection du préfet et des conseillers de St Vital a eu lieu lundi après-midi. Les noms suivants ont été mis en nomination:

Préfet: Victor Mager, Richard Wilson, Alex Todd.

Conseillers. Quartier No 1 Archie Dunn, Charles Boyd, S R. Brighton, P. G. Peterson.

Quartier No 2. Joseph Riel, D. Beauchemin, Henri Hulton, William Hacke.

Chicoutimi en flammes

Un feu très considérable a eu lieu la semaine dernière à Chicoutimi, Province de Québec. Plusieurs des constructions les plus importantes de la ville ont été détruites, entre autres le Chateau Saguenay, la Cathédral, l'Hotel de Ville, l'Hotel Chicoutimi, le Séminaire et le Couvent. Mille personnes se sont trouvées sans logis

Les dommages sont estimés à un million et quart.

CA ET LA

Edouard Drumont, un des plus grands polémistes du siècle, dit du Kaiser dans un article intitulé: "Chez nos voisins."

A propos de la séance tumultueuse du Reichstag, et de l'agitation soulevée par les paroles prononcées par Guillaume II à Strasbourg, on a rappelé les incidents du mois de novembre 1908. Guillaume II avait encore fait des extravagances; il avait, si je m'en souviens bien, déclaré à un rédacteur du *Daily Telegraph* qu'il aimait les Anglais comme ses petits boyaux. Il avait ajouté qu'en sa qualité de grand capitaine ayant l'expérience de la guerre, il avait envoyé à l'Angleterre un plan qui lui aurait permis d'écraser sûrement et rapidement les Boërs.

La chose parut forte quand on se souvenait que, le Kaiser, au moment même de l'ouverture des hostilités, avait écrit publiquement à Kruger pour le féliciter et l'encourager. Plus tard, quand l'illustre vieillard avait entrepris un douloureux pèlerinage à travers l'Europe afin de chercher un appui pour les héroïques Boërs, Guillaume II était presque le seul souverain qui eût refusé de le recevoir; il lui avait même interdit de se présenter en Allemagne.

Pour nous qui possédons notre Guillaume, qui connaissons sa rouerie inconsciente d'enfant vicieux, nous avions été médiocrement étonnés, mais les Allemands qui, parait-il, avaient encore des illusions sur leur souverain, avaient été en proie à une effervescence extraordinaire. Les débats au Reichstag avaient été très orageux.

L'Empereur, comme on dit dans le langage parlementaire, avait été découvert et, pour couvrir cette nudité auguste, le prince de Bulow avait dû prendre les engagements les plus solennels et affirmer que de pareils scandales ne se renouvelleraient pas et que l'Empereur garderait sa langue pour lui.

Le calme se fit. Guillaume II resta tranquille pendant un an et, un an après, le Kaiser déclarait, je ne sais dans quelle ville, qu'il avait une mission de Dieu qui le rendait supérieur aux autres hommes et le mettait à l'abri de toutes les discussions.

Les cent dix députés socialistes envoyés par les électeurs au Reichstag, aux dernières élections, prouvent, cependant, que l'Allemagne n'avait pas oublié l'aventure et que Guillaume n'était décidément pas son homme.

Il termine ainsi le même article.

Pour être grand, il a manqué à Guillaume de comprendre la parole antique: *Nihil est magnum nisi quod est placidum.* Quand on est Napoléon 1er, quand on a le génie militaire, quand on a conquis l'univers, quand on est entré victorieux dans toutes les capitales de l'Europe, quand on a fait tuer pour cela des millions d'hommes, on est grand, d'une grandeur sauvage et farouche sans doute, mais qui est indéniable. Quand nul ne vous dispute la situation que vous avez et qu'on ameute sans cesse l'opinion, quand on fait, à propos de bottes, des esclandres à ces braves Alsaciens-Lorrains qui se souviennent de la Patrie à laquelle la force des armes les a arrachés, mais qui, en définitive, ne se sont pas révoltés,—on est bête.

C'est ce que pensent au fond tous les Allemands. C'est ce qu'a dit le socialiste Scheidemann. Que le chancelier Bethmann Holweg se fasse nommer comte et qu'une fois qu'il sera l'ami de Guillaume puisque les bons comtes font les bons amis, qu'il lui conseille de rester tranquille...

* * *

L'Eglise catholique n'a jamais demandé que nous manquions de tact pour la servir. Et n'est-ce pas manquer de tact que de travailler par d'intempestives et fanfaronnes déclarations à mettre les rênes du pouvoir entre les mains de nos pires ennemis?

* * *

Celui qui travaille le plus à édifier notre avenir national n'est pas toujours le criard qui remue les masses et exploite les préjugés; c'est plutôt celui qui compte avec la situation présente, travaille sans coup d'éclat à améliorer la mentalité de ses compatriotes, à temporiser, s'il le faut, à assurer dans la paix, l'établissement des saines libertés; c'est celui qui ne voit pas un ennemi dans chacun de ceux qui ne partagent pas ses croyances et ses opinions mais qui travaille à faire l'éducation de ceux qu'il croit dans l'erreur. Tout ce travail peut se faire avec zèle et charité, sans défaillance et sans heurt dans l'intelligence des intérêts communs de ceux qui habitent notre pays.

* * *

On applique à Guillaume II, ce que l'on disait de Molé. "Quand il a parlé, il croit qu'il a agi". Cette phrase peut s'appliquer au Canada.

Vérité toujours actuelle. La parole est d'argent, mais le silence est d'or.

* * *

La décision de la Cour Suprême au sujet du bill Lancaster vient d'être prononcée.

La Cour est d'opinion que le Parlement du Canada n'a pas le droit de légiférer sur le mariage et que le bill Lancaster est inconstitutionnel. Le jugement dit de plus que la loi de Québec ne saurait rendre invalide un mariage contracté devant un ministre religieux—qu'il soit protestant ou catholique.

Un achat du C. P. R.

A notre époque d'affaires considérables, où tout le monde parle de millions alors que nos ancêtres parlaient de milliers de piastres, le fait que le chemin de fer Canadien Pacifique a donné une commande d'acheter 12,500 chars à fret de plus que ceux qu'il a déjà et 300 autres locomotives est de nature à attirer l'attention de tous les hommes d'affaires, de ceux surtout qui s'occupent des chemins de fer.

Et cependant cette commande exige la somme considérable de $19,000,000. Les chars à fret coûteront $14,000,000 et les locomotives prendront les autres $5,000,000. Pour n'importe quel chemin de fer, même pour le Pacifique, voilà une assez jolie somme à dépenser d'un seul coup pour ajouter à son matériel roulant, étant donné qu'il n'est pas question des autres chars plus dispendieux tels que les wagons à passagers, les wagons dortoir ou réfectoire et autres.

—Si les chiffres sont rarement amusants, ils sont parfois de quelque intérêt; et ce très récent achat fait par le C. P. R. fournit quelques données d'un intérêt plus qu'ordinaire. En voici quelques-uns:

La longueur d'un char à fret est de 39 pieds. Il pèse 37,000 livres et son tonnage est de 80,000 livres. La longueur totale de chaque locomotive est d'environ 69 pieds. Son poids, alors qu'elle est outillée, est de 175 tonnes. Chacun des tenders porte 5,000 gallons d'eau et 13 tonnes de charbon. Chaque locomotive a une force de 15,000 chevaux-vapeur et peut trainer sur un chemin uni 75 chars et sur un chemin plus accidenté, 50 chars de plus que les précédentes. Mettez ces chars bout à bout et ils formeront une ligne de 92 milles de longueur, plus de la moitié du chemin entre Québec et Montréal.

Les 12,500 chars à fret pourraient former 250 trains ordinaires: et s'ils devaient partir, disons de Calgary, à des intervalles d'une heure, filant environ 20 milles à l'heure, il s'écoulerait environ dix jours et demi entre le départ du premier train et du dernier. Quand le dernier train aurait quitté Calgary il y aurait une majestueuse procession de trains, depuis le pied des Montagnes Rocheuses, qui se dirigerait vers l'Atlantique sur une longueur de 2,000 milles: c'est-à-dire que si la voie ferrée pouvait se continuer sur l'Océan elle prendrait les deux tiers de la traversée en Angleterre. Cette parade de 5,000 pourrait couvrir le cinquième de la circonférence du globe. Etant connu qu'il y a 2.251 milles entre Calgary et Montréal, les trains mettraient quatre jours et quart à se rendre d'une ville à l'autre. Si l'on déchargeait promptement les chars, le premier train pourrait effectuer le retour à Calgary deux jours avant que le dernier train en soit parti pour l'est.

Puisque chaque char porte le poids de 40 tonnes, la capacité totale des nouveaux chars serait d'un demi million de tonnes, plus qu'il ne faudrait pour charger 50 vaisseaux du plus fort tonnage de ceux qui existent, soit 10,000 tonnes.

La capacite motrice des 300 locomotives réunies est de 450,000 chevaux-vapeur, ce qu'il faut pour mettre en opération les 64 usines Angus, les plus considérables du genre en Canada, ou activer le mécanisme de manufactures qui emploieraient environ quatre cent mille personnes.

Les trains eux-mêmes, en supposant qu'il leur faut 17 groupes de cinq hommes, soit 85 hommes pour les conduire entre Calgary et Montréal, il faudrait pour les 250 trains une armée d'employés de 21,250 hommes, si chaque groupe de cinq ne faisait pas le voyage de retour

Cet achat du C. P. R. se fait en une seul fois. Si l'on se mettait à calculer les dépenses totales de cette année pour améliorer le seul transport du fret, l'achat de 65,000 chars de même calibre que ceux qui viennent d'être mentionnés, les trains pouvant faire 20 milles à l'heure il y aurait bien des calculs arithmétiques à faire. Ces chars composeraient 1,300 trains et il s'écoulerait huit semaines entre le départ du premier et du dernier du point de départ déjà mentionné. Ils formeraient une ligne de 26,050 milles de longueur et feraient plus que le tour de la terre à l'équateur, 25,000 milles, l'endroit où la surface de notre globe s'éloigne le plus de son centre. Il pourraient s'étendre plus de 7 fois à travers l'Amérique du Nord entre Halifax et Vancouver.

Ces chars auraient aussi une capacité de 2.700,000 tonnes non compris le retour. Le matériel roulant de l'an dernier a porté au-delà de vingtdeux millions et demi de tonnes.

Tous ces détails sont une preuve que le matériel roulant du C. P. R. est quelque chose de colossal, et que son achat de $19.000.000 a une signification beaucoup plus grande que celle qui apparait à prime abord

Chronique de la Province

LA FETE ST-JEAN-BAPTISTE A LA BROQUERIE.

Par une température des plus belles, un soleil radieux, la fête commença lundi, le 24 juin, par une grande messe chantée par l'aimable curé de La Broquerie, le Rev. M. Giroux. Le Rev. M. Jolys, de St. Pierre étant de la fête voulut bien prononcer un sermon de circonstance, et comme d'habitude le prédicateur sut montrer le patriotisme des Canadiens-français et de ceux qui descendent de cette race.

Le président M. Joseph Beaupré, avait à ses cotés les invités, MM. Préfontaine M. P. P. et Renaurt de St. Pierre; M. J. B. Lauzon, de Winnipeg; M. Jos. Bleau de St. Anne; M. Ernest Pelletier de Lorette; M. T. Pelletier et J. B. Leclerc, de St. Boniface. Après la messe la procession, drapeau et fanfare en tête se forma pour aller saluer le curé au presbytère et de là se rendit au boccage pour prendre le diner ou plutôt "Banquet Champêtre", que les dames canadiennes-françaises avaient préparé sous l'habile direction de madame la Présidente de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie Dans l'après midi concours pour enfants, jeunes gens dames et messieurs, et dans les intervales la fanfare, sous la direction de M. Brisson, faisait entendre les airs canadiens.

A 6 hrs. il fallut encore assister à un autre banquet ou des discours par les Revds MM. Jolys et Giroux, M. Préfontaine, M. J. B. Lauzon, et le président, M. Jos. Beaupré, qui mérite des félicitations pour avoir organisé une si belle fête, ainsi que les dames et messieurs de La Broquerie, qui ont montré qu'ils savaient faire les choses à la canadienne.

Le soir, il y eut concert dans la grande salle de l'école. Le programme était bien rempli: dialogue par les élèves de l'école de la paroisse et chant par les amateurs de La Broquerie, avec les gracieux, concours de Mde Houde, de Giroux, Melle Paradis et MM C. Beaupré et Bérard.

Le chant "O Canada" par le chœur de la paroisse a été très bien éxécuté.

A 11 hrs du soir, il y avait un feu d'artifice pour clore cette fête de famille qui sera mémorable dans l'histoire de cette brillante paroisse qui sait se grouper autour de son curé pour sa foi, sa langue et ses lois.

Communiqué

BRUNET-JUTRAS

Mercredi dernier, l'église paroissiale de Letellier était la scène d'un très joli mariage lorsque M. J. R. Brunet, inspecteur d'écoles, conduisait à l'autel Mademoiselle Alice Jutras.

Mademoiselle Jutras fut présentée par son père, M. Moïse Jutras tandis que M. J. O. Brunet, frère de l'épousé, remplissait le même office auprès du marié.

M. le Curé N. C Jutras, oncle de Mademoiselle Jutras, bénit le mariage.

Les heureux époux sont partis en voyage de noces pour la province de Québec, passant par les Etats-Unis. Nos vœux de bonheur les accompagnent.

• • •

Lundi dernier, les membres du Cercle LaVérendrye dont M. Brunet est l'un des membres les plus actifs, se réunissaient au Collège de St-Boniface pour "enterrer" sa vie de garçon et lui présenter une bourse rondelette.

M. Brunet répondit aux amis par un très joli discours

Somme toute ce fut un "joyeux enterrement."

Couvent de St. Boniface

La distribution des médailles et des prix a eu lieu dimanche soir au Couvent de St. Boniface.

A cause de l'incendie de la veille, l'on a éléminé le programme musical.

Nous publierons la semaine prochaine les noms de celles qui se sont distinguées.

Decouverte dans une petite ville du Perou

San Francisco, Cal., 15—C. R. Kehler, un ingénieur en mines bien connu, vient d'arriver de Lima, et il rapporte qu'un cabaretier grec du nom de Kulafatovitch a découvert dans la petite ville de Acomayo, dans le sud du Pérou, une mine d'émeraudes, qui a évidemment été exploitée autrefois par les Péruviens. Des échantillons ont été envoyés à Lima et elles sont de la plus belle qualité. Quoique Kalafatovitch ait donné une option sur ces mines à un syndicat de Londres, le gouvernement local s'est assuré le droit d'exploitation en payant un prix raisonnable au découvreur.

Une revue interdite

"LE PAYS" CENSURÉ

On a lu dans toutes les églises de Montréal une lettre de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, relativement à un journal et à une revue de Montréal, le "Pays" et la "Lumière."

Mgr Bruchési condamne sévèrement la "Lumière", une revue qui se fait l'apôtre de la libre-pensée, et il menace les rédacteurs du "Pays" d'interdiction s'ils ne changent leur façon de procéder.

Tout le monde croyait au début de la lecture de la lettre pastorale que le "Pays" serait interdit. Mgr l'Archevêque ne leur a donné qu'un avis, bien charitable, d'avoir à cesser leurs attaques contre certains membres du Clergé, et leur propagation de certaines idées anti-chrétiennes et anti-catholiques.

Chaque âge a ses joies. Les vieillards devraient être heureux et ils le seront s'ils prennent les Tablettes de Chamberlain pour renforcer leurs organes dégestifs et régulariser leurs intestins. Ces Tablettes sont d'action facile et douce et spécialement adoptées aux personnes d'âge mur ou plus agées. En vente chez R. A. McRuer.



Departement de Chemins de Fer et Canaux, Canada

Chemin de Fer Baie d'Hudson

Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS scellées addressées au soussigné et endossées "Soumission pour construction du Chemin de Fer de la Baie d'Hudson" seront reçues à son bureau, jusqu'à la seizième heure, jeudi le 1er Aout, pour une section de 68 miles ou environ, de Thicket Portage à Split Lake Junction.

Les plans, spécifications et formes de contrats devant être employés pourront être examinés le, ou après le 7ième jour de juin au Bureau de l'Ingénieur en Chef du Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, ou au Bureau de l'Ingénieur en Chef du Chemin de Fer de la Baie d'Hudson, Winnipeg, ou l'on pourra obtenir des formes de soumission.

Les soumissionnaires devront accepter le schedule desgagas raisonnables préparé par le Département du Travail, lequel schedule fera parti du contrat.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler, que les soumissions ne seront pas prises en considération, à moins qu'elles ne soient strictement en rapport avec les formes imprimés, et dans le cas d'une société, chaque soumission devra porter la signature de chaque membre, sa profession et sa place de résidence.

Un chèque accepté pour la somme de $150,000.00 fait payable à l'ordre du Ministre des Chemins de Fer et Canaux devra accompagner chaque soumission, laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse d'entrer en contrat pour l'ouvrage aux taux mentionnés dans son offre.

Les chèques ainsi envoyés seront retournés aux différents entrepreneurs dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le chèque du soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée sera retenu comme sureté, ou sureté partielle pour l'exécution du contrat devant être exécuté.

La soumission la plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre,
L. K JONES,
Secrétaire
Département des Chemins de Fer et Canau
Ottawa, 7 juin, 1912.

Les journaux publiant cette annonce sans l'autorisation du Département ne seront pas payés—23884.

Il n'y a pas besoin de souffrir de constipation. Les Tablettes de Chamberlain activeront doucement l'action des intestins et sans effet désagréable. Essayez les. En vente chez R. A. McRuer



1912 Kodaeks 1912

Nous venons de recevoir un complet assortiment de rouleaux et papier à photographie. Nous développons et imprimons les photos des amateurs.

Essayez notre ouvrage.

R. A. McRuer

Pharmacien-Opticien

84 Ave Provencher, St. Boniface

Un medecin se rend chez un patient en aeroplane

Bath, N. Y., 15—Le Dr P. L. Alden se rendait, en toute hâte à Arna, pour porter secours à un jeune homme qui s'était fracturé le crâne lorsque son automobile se brisa. Il lui restait dix milles à faire et il ne savait trop comment il arriverait à destination, quand passa Hugh Robinson, en hydroplane Curtis. Le Docteur lui expliqua ce qui lui arrivait et Robinson lui donna une place sur sa machine. Six minutes après M. Alden était arrivé et donnait ses soins au jeune homme, qui n'était pas blessé aussi gravement qu'on le croyait.

Quand votre enfant a la coqueluche ayez bien soin de rendre facile l'expectoration de son rhume en lui donnant le remède pour le rhume, de Chamberlain, selon les besoins. Ce remède a pour effet de liquéfier les mucosités et de les rendre plus faciles à expectorer. Son emploi dans beaucoup d'épidémies a prouvé que c'est un remède sur et effectif. En vente chez R. A. Mc Ruer.

Immigration en Australie

Sydney, N. G. S.,—Une compagnie a été formée au capital de $250,000, dans le but de noliser un vaisseau de 6,000 tonnes, pour amener des immigrants de la Grande-Bretagne en Australie.

Le navire visitera les principaux ports de la colonie australienne et collectionnera des échantillons de tous les produits du pays dans le but de s'en servir comme réclame auprès des colons. De Sydney, le navire réclame ira directement à Vancouver, d'où il se rendra à San Francisco et de là en Angleterre, par le Canal de Panama.

Une entorse à la cheville du pied sera en général guérie en deux ou trois jours d'application suivant la prescription sur chaque bouteil le du Liniment de Chamberlain En vente che. R. A. McRuer.

Canadian Northern Hotel

S. STOCKHAMMER, Prop.

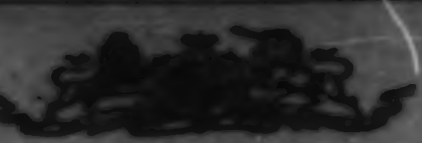
Coin de l'Ave. Taché et de la rue Dumoulin

Tél. Main 2945. ST-BONIFACE

Cet hôtel a été entièrement remis à neuf. Premier choix de Vins, Liqueurs et Cigares—Pension de première classe.

PRIX MODÉRÉS





Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'État disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Cité de St-Boniface

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface a l'intention de faire et construire les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales, payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par une pétition telle que ci-après mentionnée).

Dans les cas respectifs où tels ouvrages d'améliorations locales seront exécutés, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égalant le coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera une taxe annuelle et uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt sur la dette étant calculé à un taux n'excédant pas cinq pour cent par an et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement.

Dans les cas de pavage la Cité assumera le coût des intersections des rues, plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre septièmes du coût total, et la balance du dit coût sera prelevée sur les propriétés ayant front sur les deux cotés de la rue ou partie de rue sur laquelle la dite amélioration locale sera faite et pour rencontrer le coût du maintien pour le terme d'années que dévra durer le pavage, il sera ajouté au coût du dit pavage une somme n'excédant pas 25 centins la verge carrée, et le montant nécessaire pour compléter les boulevards de chaque coté du dit pavage fera partie du coût du dit pavage.

Dans le cas d'égoût, il sera chargé aux propriétes ayant front sur chaque coté de la rue où les travaux seront faits une somme de deux piastres par pied de frontage, pour le coût de la construction de l'égout principal dans la rue, à laquelle somme sera ajouté le coût de chaque connexion qui sera construite, le tout payable dans trente années avec intérêt calculé tel que ci-dessus mentionné.

Dans le cas où la Cité en général assumera une partie du coût du dit ouvrage, la taxe annuelle de frontage ne se rapportera qu'à cette partion du coût qui se trouve en outre de la part de la Cité et dans les cas de trottoirs construits sur un coté de la rue, la cotisation sera prelevé sur les propriétés ayant front sur ce coté là seulement de la rue.

Dans les cas de connextions d'égoût, les propriétaires intéressés ont trente jours de la publication de cet avis, pour construire les dites connexions, sous la surveillance de l'ingénieur de la Ville.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de St. Boniface pourra, sans autre avis procédé à faire éxécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-dessus mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage telles que ci-dessus.

Les ouvrages proposés et les rues et parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée et à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le coût seront payables respectivement comme suit:

PERIODE DE SEPT ANS

Un trottoir en madriers de 5 pieds 4 pouces sur le coté sud de L'Avenue Provencher, de la rue McTavish à la rue Cartier. Coût approximatif $450 00

Un trottoir en madriers de 5 pieds 4 pouces sur le coté nord de la rue Marion, de l'avenue Oak à l'ouest jusqu'au bout du trottoir actuel. Coût approximatif $275.00.

PERIODE DE VINGT ANS

Un pavage de 24 pieds de largeur, en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavage permanent adopte par le Conseil, sur la rue Bertrand, de l'avenue Taché à la Rue DeMeuron. Coût approximatif $30 400.00

Un pavage de trente pieds de largeur, en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosotés, ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur la rue Montcalm, de la rue Archibald aux limites de la Ville, y compris les intersections de la rue Mission. Coût approximatif $20.000.00.

PERIODE DE TRENTE ANS

La continuation du canal d'égoût souterrain sur la rue Horace jusqu'à son intersection avec la rue DeMeuron. Coût approximatif $980.00

Un canal d'égoût souterrain sur la rue Bertrand, de la rue DeMeuron à l'ouest jusqu'au bout du canal d'égoût actuel. Coût approximatif $3.600.00

Un canal d'égoût souterrain et les connexions nécessaires sur la Rue Marion, de la rue DeMeuron à la rivière la Seine. Coût approximatif $5.800.00

Connexions d'égoût sur la rue Bertrand, de l'Avenue Taché à la Rue DeMeuron.

L'ouverture et le nivellement de toutes les rues et ruelles dans le plan 1763. Coût approximatif $2 998.85.

Par ordre,
J. B. COTE,
Greffier.

St. Boniface, Man. le 28 juin, 1912.

Shiloh's Cure
STOPS COUGHS HEALS THE LUNGS PRICE, 25 CENTS

Librairies Keroack

62 RUE DUMOULIN, St. Boniface. | No. 227 RUE MAIN Winnipeg, Vis-à-vis la rue Saint-Marie

TELEPHONE Main 2140

EN GROS ET EN DETAIL

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeteries, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées.

Remises spéciales aux communautés religieuses, commissaires et instituteurs.

Les ordres par la poste sont promptement exécutés.

M. KEROACK

Chaque Allumette de Eddy est une Bonne Allumette

Cette allumette est faite de la meilleure qualité de matériaux, par des ouvriers compétents, avec des machines perfectionnées; cette allumette porte la garantie de la maison Eddy.

Soyez toujours certains d'être bien fournis d'allumettes Eddy, parce que si vous êtes sûrs que vous avez les allumettes Eddy, vous êtes sûrs que ce sont de bonnes allumettes."

Les boites Eddy ont toujours mesure pleine. Tous les marchands les vendent.

The E. B. Eddy Co. Limited HULL, QUEBEC Canada

Manufacturiers de

Toutes sortes de papiers, sacs en papier, papiers de toilette, serviettes à table en papier.

MUR EN PLATRE

Un mur en plâtre, pour être satisfaisant doit donner une maison chaude en hiver et fraîche en été . . .

La Planche "Plaster"

et la marque "EMPIRE" employées, suivant les spécifications vous donneront satisfaction. Nous vous enverrons avec plaisir de la littérature.annonce.

MANITOBA GYPSUM CO. Ltd., Winnipeg, Man.

UN LIVRE GRATUIT SUR MANITOBA

Le Département de l'Agriculture et de l'Immigration invite tous les habitants de la province à coopérer avec lui dans ses efforts pour attirer ici une proportion raisonnable des colons qui viennent dans l'Ouest canadien.

Le Manitoba possède des avantages insurpassés pour tous ceux qui ont de l'ambition et de l'énergie. Nous avons des milliers d'acres de terrain disponible comme homesteads, à part d'immenses étendues de terrains qui sont en vente à bas prix.

On peut acheter un grand nombre de fermes toutes prêtes, à des prix raisonnables; et on peut en louer d'autres sur bail à taux fixes ou pour fraction de la récolte.

Les avantages du Manitoba sont décrits avec détail dans un livre nouveau qui vient d'être publié par le Département d'Agriculture et d'immigration, et qui sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

Toute personne qui s'intéresse à l'avenir du Manitoba devrait envoyer des exemplaires de ce livre à ses amis d'autrefois avec une lettre donnant le récit de sa propre histoire. De telles lettres accompagnées d'un livre sur le *Prosperous Manitoba* feraient connaître à des milliers de colons possibles les chances que nous offrons à ceux qui veulent travailler.

Ecrivez aujourd'hui aux soussignés, et on vous enverra un exemplaire du livre.

J. J. GOLDEN, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.
Jos. BURKE, 178 Avenue Logan, Winnipeg, Man.
Jos. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.
J. F. TENNANT, Gretna, Man.
W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'immigration du gouvernement fédéral, à l'étranger.

Compagnie Generale Transatlantique

Départs tous les jeudis à 10 hrs. a. m.

De New-York au Havre-Paris (France)

La Provence	27 Juin	La Savoie	18 Juillet
La Savoie	4 Juillet	La Provence	25 Juillet
France	11 Juillet	La Touraine	1 Août

Départs supplémentaires le samedi.

Rochambeau	29 Juin	Virginie	18 Juillet

Les paquebots partant le samedi, ne transportent qu'une seule classe de passagers de cabine (seconde classe).

Pour tous renseignements s'adresser à Genin, Trudeau & Cie. Limitée. Agents-Généraux, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal

Pour informations s'adresser à

Alloway & Champion

Représentants spéciaux

362 et 667 Main Street, Winnipeg.

ou à tout agent de Compagnie de chemin de fer.

Harley & Dandurand

CONTRACTEURS EN

Charpente, Maconnerie, etc.

121 Rue Ritchot

ST-BONIFACE, - MAN.

Ouvrage garanti

Estimation fournie sur demande

A Vendre

Une batteuse avec engin, 1 moulin à casser le grain, 1 charrue double, deux patentes, une pour voter et l'autre pour un engin. Ces deux patentes couvrent le Canada et les Etats-Unis, et tous les territoires ou possessions.

Je vendrai tout pour presque rien. Faites-moi une offre.

Adressez-vous à
NAPOLEON PRINCE
St. Boniface.

Service Direct entre

QUEBEC et le HAVRE

Par les paquebots de la

Cie Generale Transatlantique

Départ du Havre	Paquebot	Départ de Québec
juill et	"Niagara"	18 juillet

Ce paquebot ne transporte qu'une seule classe de passagers de cabine (seconde classe). Prix de la traversée $57.50 et au-dessus. Tarif en 3ème classe: $33 00.

Pour renseignements s'adresser à GENIN TRUDEAU & CIE, Limitée, 22 rue Notre-Dame ouest, Montréal, Agents généraux pour les passagers. Pour le fret s'adresser à Wm. M. Macpherson, 53 rue Dalhousie, Québec.

Pour restaurer leurs forces et fortifier leurs reins tous les hommes, jeunes et vieux, devraient employer

LES PILULES MORO

Chez les hommes de condition ordinaire, nous remarquons que c'est la maladie de rognons, le mal de reins, qui surgit le plus souvent.

Garçons, jeunes gens, pères de famille et vieillards, aucun d'eux n'en est exempt.

Il est bon de ne pas oublier que chez l'homme, les reins constituent le siège de la vitalité, c'est-à-dire le centre de la force physique. Tous les nerfs mis en action sous l'effort de certains mouvements, semblent communiquer directement avec les reins. C'est ce qui explique le plus parfaitement la facilité avec laquelle les reins faiblissent si vite et au moindre propos.

Et une fois que les rognons sont atteints, la santé en général est bien vite compromise et tous les autres organes en souffrent également.

Voilà pourquoi il est prudent de se garer de la maladie de rognons pour ne pas compromettre sa santé. Au début de ce mal qui sévit trop souvent chez le sexe fort, on ne se doute pas en être atteint.

Pourtant les forces diminuent graduellement et les douleurs surgissent une à une.

Lorsque l'on réalise sa position, il est souvent trop tard: le mal a fait son oeuvre.

Pour se mettre à l'abri des mille dangers dont ils sont constamment menacés, tous les hommes, jeunes et vieux, devraient avoir recours au seul moyen radical, l'usage des Pilules Moro qui restaurent et fortifient les reins.

Mais il ne faut pas trop retarder. Aussitôt que se manifestent, dans la région du dos, certains malaises qui gênent quelque peu les mouvements, on aura de suite recours aux Pilules Moro. Quelques boites seulement de ces merveilleuses pilules remettent un homme sur pied et lui rendent toute sa vigueur primitive.

En voulez-vous une preuve? Lisez le témoignage qui suit:



M. ELIE HOULE, 67 Park, Holyoke, Mass.

"Chaque jour, depuis trois ans, je constatais que mes forces diminuaient, malgré tous les soins dont je m'entourais. Je souffrais des reins et lorsqu'il me fallait, le matin, reprendre mon ouvrage journalier, les douleurs s'augmentaient et il me fallait beaucoup de courage et de volonté pour continuer tout le jour à travailler. J'ai pris les Pilules Moro parce que les guérisons opérées par ce remède et publiées dans les journaux avaient gagné ma confiance, et j'ai été soulagé dès les premières semaines. Maintenant toutes mes douleurs sont disparues, j'ai acquis des forces, enfin je suis complètement rétabli." — M. ELIE HOULE, 67 rue Park, Holyoke, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les hommes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



AGENT POUR LA

FAMEUSE MACHINE

A Ecrémer

LA NATIONALE

La meilleure
La plus simple
La moins dispendieuse
La plus facile a operer

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE, ST-BONIFACE

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé, Huile de Charbon, Huile à Machine, Poêle à Cuisine Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, Outils de ferme, Harnais Double et Simple. Nous avons les peintures, préparées de Sherwins Williams ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent Américain.

Broche Barbelée, à des prix défiant toute compétition, Corde à lieuse (Binder Twine).

Ferblanterie attaché à l'établissement, Montage de Poêle et Posage de Fournaise à air chaud.

Assortiment de Meubles, etc. Couchettes en fer, Matelas, etc.

AGENTS D'ASSURANCES CONTRE LE FEU

ALLAIRE & BLEAU

ST-BONIFACE

L'acte des Arpentages des Terres du Dominion

En conformité avec les dispositions de la Section 58 de l'Acte des Arpentages des Terres du Dominion, avis est par les présentes donné que le Ministre de l'Intérieur a reçu une pétition de propriétaires de terres ou de personnes tenant terres comme homestead dans le Township vingt-cinq, rang six à l'est du Méridien Principal, telle petition représentant que les jalons de l'arpentage originel du dit township ont disparu et demandant un nouvel arpentage. Toute personne qui prétendrait connaitre la position de un ou plusieurs des jalons d'arpentage des terres qui doivent être réarpentées ou qui serait en possession de renseignements de nature à faire retrouver la position de ces jalons est priée par les présentes d'en donner avis, par lettre enrégistrée adressée au ministre de l'Intérieur le ou avant le 5 juillet 1912.

(Signé)
E. DEVILLE.
Arpenteur général des Terres du Dominion.

Ottawa, Ont.

Mai le 1er, 1912.

AVIS

M. Joseph Guilmette, de St-Adélard, Man., donne avis qu'à partir de cette date, il ne sera responsable d'aucune dette contractée par son épouse, Mary Guilmette. 19 juin 1912.

Grand Pique-Nique

DONNE PAR

LE CLUB DE LORETTE

Le 1er Juillet 1912

Partie de Base-Ball, Courses, Etc.

Des rafraichissements seront servis sur le terrain.

TOUS SONT INVITES

Hotel St. George

Coin des rues Dumoulin et St. Joseph

SAINT-BONIFACE

Cet hôtel est de première classe; la table et les chambres sont des mieux surveillées. Une écurie est attachée à l'hôtel. Une visite est sollicitée.

TELEPHONE MAIN 4870.

CLOVIS DEGAGNE, Prop.

ROBLIN HOTEL

O. ROY Proprietaire

Le meilleur Hotel Canadien de Winnipeg. Les personnes de langue française sont sures de trouver chez nous d'excellentes chambres, une cuisine parfaite et un service irréprochable.

$1.50 par jour

Phone Garry 572. 115 Rue Adelaide Winnipeg

OMNIBUS GRATUIT A TOUS LES TRAINS

Chez Nous et Autour de Nous

—M. et Mme. V Deck ont eu la douleur de perdre hier leur bébé, Aimé-Arthur Joseph, âgé de 6 mois.

—M. Joseph Chabot et Mme Chabot sont de retour de leur voyage de noces et demeurent à Saint-Boniface, No. 48 rue Notre-Dame.

—Messieurs les inspecteurs Roger Goulet et Adrien Potvin sont partis pour Québec jeudi dernier, en route pour le Congrès du Bon Parler Français.

—Mme Clovis Degagné, de St-Boniface, est partie lundi dernier pour un voyage de quelques semaines dans les provinces de Québec, Ontario et les Etats-Unis.

—Une importante assemblée de la Chambre de Commerce de St-Boniface aura lieu jeudi, le 4 juillet, à l'Hotel de Ville. Tous les membres sont priés de s'y rendre.

—La distribution des prix de l'école Provencher aura lieu jeudi, 27 juin. à neuf heures et demie du matin Les parents des élèves et les amis de l'etablissement sont cordialement invités à y assister.

—M. Joseph Bernier, député de St-Boniface et Madame Bernier sont en voyage dans la province de Québec. M. Bernier s'est rendu au Congrès pour représenter la Société St-Jean Baptiste de St-Boniface

—AVIS : — Toute personne ayant des réclamations contre le "Club Athlétique de St-Boniface" sont priées de vouloir bien envoyer leur compte avant le 15 juillet. Adresse: "Le Club Athlétique de St-Boniface", St. Boniface.

—PERDUE, la semaine dernière, des rues Cathédrale, Taché et Water, une épinglette faite avec un cinq piastres en or. D'un côté, la figure de la Vierge, gravée sur l'épingle, le mot "Excellence." Prière de la rapporter à nos bureaux.

—"Bunty Pulls the Strin" au Théâtre Walker pour cette semaine; la semaine prochaine il y n'y aura aucune soirée, mais le théâtre sera ouvert le lundi 8 juillet, et l'on jouera la pièce "Real Thing" qui sera jouée jusqu'au 10 mercredi, le 11 juillet, "The Spring Maid" pour le temps de l'exposition, la prima-dona et Petite Maggie Hayes, la même que l'année dernière.

INCENDIE

Samedi soir un violent incendie a détruit en une demie-heure le magnifique couvent des Sœurs Jésus Marie, à St-Boniface.

L'édifice était encore en construction et devait être terminé pour la rentrée des élèves au mois de septembre.

L'origine du feu est encore un mystère, personne n'était dans la bâtisse lorsque l'incendie fut découvert.

L'embrasement se propagea si vite que l'édifice était tout en flammes à l'arrivée des secours. L'on ne peut cependant pas accuser nos pompiers de lenteur car ils furent sur place quelques minutes après l'alarme donnée.

Ils rendirent encore de grands services car sans eux une dizaine de maisons sur la rue St-Jean-Baptiste seraient tout probablement en cendres aujourd'hui.

Le chef Lafranchise ne s'entira qu'après avoir eu les mains douloureusement écorchés.

Parmi les personnes, outre les pompiers qui ont bien mérité de leurs concitoyens en combattant les flammes nous avons remarqué M. J. A. F. Bleau, ex-maire de St-Boniface, et M. Antoine "Tony" Gingras.

Nous offrons aux Révérendes Sœurs de Jésus-Marie nos plus vives sympathies.

Feu Madame David Dussault

C'est avec vif regret que nous annonçons la mort subite de Madame David Dussault née Evelina Gélina, une des plus anciennes citoyennes de notre ville et mère d'une famille si bien connue.

Madame Dussault qui habitait St. Boniface depuis l'année 1882 est décédée mercredi le 19 juin.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale vendredi le 21 courant parmi l'assistance nombreuse se trouvaient Monsieur Elzéar Gélina de McCrary, frère de la défunte, M. Joseph Gauthier, son gendre, ainsi que son honneur le maire Berry.

Le service fut chanté par M. l'abbé Messier; remplissaient l'office de diacre et sous-diacre MM. les abbés De Munter et Leroux.

Monsieur le professeur Salé touchait l'orgue tandis que le Frère Joseph dirigeait le chant.

Etaient porteurs: MM. Siméon Camille et Remi Dussault, S. Gélina, Jos. Gauthier et J. B. Leclerc.

Pour marquer leurs sympathies à M. S. Dussault, commissaire d'école, les élèves de l'école Provencher étaient présents.

Pour la même intention à l'égard de M. Camille Dussault, employé au bureau du trésorier de la ville de St Boniface, les drapeaux flottaient à mit-mât à l'hotel de ville et à la station de feu No. 1.

Madame Dussault laisse pour la pleurer son époux M. David Dussault et huit enfants: MM Siméon, Félicien (de Montréal) Camille et Remi, Mesdemoiselles Blanche, Marie et Josephine, Madame Joseph Gauthier (née Lumina Dussault).

Le *Manitoba* offre à la famille éplorée ses sympathies les plus sincères.

DECES

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Pierre Gagnon, père de nos amis, M. Ernest Gagnon, de Saint-Boniface, et M. le capitaine Emile Gagnon, de Winnipeg. Qu'ils veuillent bien accepter nos condoléances.

Feu a Norwood

Vendredi dernier, le feu dévorait sept maisons encore en construction. M. Bailey, de Norwood, en était le propriétaire.

Les pertes sont évaluées à une dizaine de mille piastres.

Avertissement

À TOUTE PERSONNE RÉSIDANT ACTUELLEMENT DANS LES CITÉS, VILLES OU VILLAGES, DE LA PROVINCE.

Comme la saison pour les Pluviers "Upland" (Upland Plover) doit ouvrir le 1er Juillet, il sera nécessaire pour toutes personnes désirant chasser, et qui ne se sont pas encore procuré une licence, de faire une application immédiatement pour s'en procurer au département de l'Agriculture et de l'Immigration avant d'aller chasser.

Les non-résidents devront aussi se procurer une licence pour leur permettre de chasser, tirer et tuer tout gibier ou oiseau, protégé ou non par le "Manitoba Game Protection Act".

Tout résident de cette province, accompagnant ou aidant un non-résident à chasser ou tirer, sans le permis nécessaire, sera considéré comme également violant la loi et sera sujet aux mêmes punitions.

Toutes les licences émannées pour 1911, expirent le 31 Decembre 1911, n'étant valide que pour l'année durant laquelles elles ont été émannées.